

## Secteur bancaire

En matière de services bancaires commerciaux, 14 banques étrangères sont installées en Malaisie avec environ 140 succursales. Les 51 institutions bancaires nationales ont été regroupées en 10 groupes bancaires seulement, et il est fort probable que de nouvelles fusions aient lieu. Les 10 banques issues du regroupement sont : Maybank, Alliance Bank, Bumiputra-Commerce Bank, Affin Bank, Public Bank, Southern Bank, RHB-Utama Bank, EON Bank, Arab-Malaysian Bank et Hong Leong Bank. Les banques étrangères concentrent environ 25 % de l'actif bancaire total. Les banques d'investissement, qui œuvrent dans un segment dominé par les banques américaines, sont assujetties à des restrictions plus contraignantes que les banques commerciales. La Banque de Nouvelle-Écosse, seule banque canadienne représentée en Malaisie, a une succursale à Kuala Lumpur et propose une vaste gamme de produits bancaires.

## Assurance

Le marché de l'assurance en Malaisie est toujours sévèrement réglementé. Toutefois, le plan directeur du secteur financier prévoit son ouverture à la concurrence étrangère, ce qui ne sera le cas que lorsque les acteurs nationaux de l'assurance se seront entièrement regroupés (de 64 à 15 assureurs nationaux d'ici 2010) et qu'ils seront prêts, selon des normes établies par le gouvernement, à se mesurer à la concurrence internationale. Les compagnies d'assurances étrangères, comme les compagnies nationales, bénéficient déjà de certaines mesures de libéralisation, notamment la levée des restrictions sur la sous-traitance et l'emploi d'expatriés, et d'une relation commerciale plus souple avec la Bank Negara, Banque centrale de Malaisie. Les 14 compagnies d'assurances étrangères déjà actives en Malaisie détiennent environ 40 % de la valeur nette et 50 % de l'actif du marché. Elles dominent le marché de l'assurance-vie, qui affiche une forte croissance. L'assureur canadien Manuvie sera représenté sur ce marché grâce à l'acquisition de l'actif mondial de John Hancock.

## Services bancaires et financiers islamiques

La Malaisie se veut un centre de services bancaires et financiers islamiques. Elle dispose déjà d'un vaste système doté d'une Commission des services financiers islamiques qui établit des normes et harmonise les pratiques en vigueur, et d'un Conseil syariah centralisé à la Bank Negara. Le secteur des services bancaires islamiques

concentre un peu moins de 10 % de l'actif total du secteur bancaire, mais le gouvernement vise à augmenter ce chiffre à 20 % d'ici 2010.

## Contrôles sélectifs des mouvements de capitaux

Les contrôles sélectifs des mouvements de capitaux mis en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1998 ont de avis été modifiés à plusieurs occasions. Les seules mesures qui demeurent en vigueur depuis mai 2001 sont celles qui visent à empêcher le commerce international du ringgit, et en particulier les opérations en contrepartie. Parmi ces mesures figurent les restrictions régissant les emprunts en ringgit, les virements entre comptes en ringgit et comptes en devises étrangères, et les montants de devises étrangères que l'on peut introduire dans le pays. Malgré les pourparlers actuellement en cours sur les mérites de cette politique, le ringgit reste lié au dollar américain, dans un rapport de 3,8 pour 1.

## PHILIPPINES

### Aperçu

L'économie des Philippines affiche une souplesse surprenante en dépit des pressions internes et externes s'exerçant depuis deux ans (les événements du 11 septembre 2001, le SRAS, l'instabilité politique nationale, entre autres choses). Le taux de croissance de son PIB a été plutôt robuste ces dernières années, se situant en moyenne à 4 % par année, dépassant celui de plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est. Plusieurs facteurs clés contribuent à la résistance de l'économie et au dynamisme continu de la consommation intérieure, soit le rôle important de l'agriculture dans l'économie et les envois de devises étrangères élevés provenant de Philippines à l'étranger (évalués à plus de 11,2 milliards de dollars chaque année).

Au chapitre du commerce, les Philippines ont enregistré une aggravation du déficit commercial pendant la première moitié de 2003. En effet, les importations ont augmenté de 10 %, alors que les exportations n'ont augmenté que de 2 %. Les préoccupations relatives au commerce, combinées à l'approche des élections en mai 2004, ont engendré des réflexes de plus en plus protectionnistes, comme en témoignent les déclarations du gouvernement, qui affirme sans équivoque qu'il s'en tiendra à ses engagements minimaux en matière de libéralisation du commerce multilatéral. Dans certains cas, les tarifs douaniers ont augmenté jusqu'au taux consolidé